



RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 00024

Numéro SIREN : 329 073 779

Nom ou dénomination : CABINET D ANALYSE DE GESTION ET D EXPERTISE COMPTABLE
COTELLE - HUBERT

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2014 sous le numéro de dépôt 1609

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

28 boulevard de la République
71100 CHALON SUR SAONE
chal-contact@greffe-tc.net
toutes infos : www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CAGEC COTELLE-HUBERT
19 RUE D'ALSACE LORRAINE
71100 CHALON SUR SAONE

V/REF :
N/REF : 84 B 24 / 2014-A-1609

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHALON SUR SAONE certifie qu'il a reçu le 16/06/2014, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/04/2014
- Changement de président

Concernant la société

CABINET D'ANALYSE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE COTELLE - HUBERT
Société par actions simplifiée
19 rue d'Alsace-lorraine
71100 Chalon-sur-Saône

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-1609 le 16/06/2014
R.C.S. CHALON SUR SAONE 329 073 779 (84 B 24)

Fait à CHALON SUR SAONE le 16/06/2014,
LE GREFFIER



CAGEC COTELLE-HUBERT

S.A.S. AU CAPITAL DE 266 640 EUROS

SIEGE SOCIAL : 19 RUE ALSACE LORRAINE

71100 CHALON-SUR-SAONE

329 073 779 RCS CHALON SUR SAONE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 30 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze

et le trente avril, à quatorze heures,

les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur JEAN-FRANCOIS HUBERT préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 11 110 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La société CRENN-TALLON, commissaire aux comptes régulièrement convoquée est absente.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que le rapport du président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du nouveau Président suite à la démission de M. Jean-François HUBERT

Monsieur le président donne lecture du rapport du président,

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide de nommer :

M. Fabien PRETOT demeurant place Abel Niepce à 71240 Saint Cyr en qualité de nouveau Président de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un actionnaire.

Le président

A handwritten signature consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

Un actionnaire

Three handwritten signatures in cursive script, arranged horizontally.